Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Recu en préfecture le 10/04/2024

Publié le



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU JURA
COMMUNE DE VAL-SONNETTE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE

Délibération n° 2024-17

En exercice 17

Présents 16

Séance du 8 avril 2024

Votants

16

Date de la Convocation

L'an deux mil vingt-quatre,

25 mars 2024

et le huit avril,

Date de l'affichage

à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune,

25 mars 2024

s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Objet de la délibération

Subventions 2024

<u>Présents</u>: Brigitte MONNET, Catherine FOURNIER, Jacques BONNIER, Marion ATRON, Sébastien BLANCHON, Sophie DEMAREST, Pierre ECOCHARD, François-Damien GROS, Nelly GUICHARD, Christopher HAUBRUGE, Valérie PAROLA, Anthony LAINE, Claudine MARCHAND, Isabelle PACOU, Jean-Louis ROCHET, Irène ROUCHE

Absent: Thomas GAND

Secrétaire de séance : Catherine FOURNIER

La commune de Val-Sonnette souhaite renouveler et actualiser les subventions accordées aux diverses associations. Après avis favorable de la « commission extra-municipale sociale, animation, culture, jeunesse et aînés » réunie le 13 mars 2024,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder les subventions aux associations comme suit :

- Comité d'embellissement de Grusse : 500€ - unanimité

Comité d'embellissement de Vercia : 500€ - unanimité et 1 NPPV

Fover rural de Vercia : 400€ - unanimité et 2 NPPV

LE VAL: 400€ - unanimité

A table : 400€ - unanimité et 1 NPPV

- ADMR : 500€ - unanimité

Donneurs de Sang : 200€ - unanimité

Association familiale du canton de Beaufort : 300€ - unanimité

- Souvenir Français : 100€ - unanimité et 1 NPPV

Banque Alimentaire : 300€ - unanimité

PEP: 200€ - unanimité

Les artistes de Val-Sonnette : 200€ - unanimité
 La cagnotte des petits écoliers : 200€ - unanimité

De Si De La: 150€ - unanimité

Le Chœur du Bon Pays : 200€ - unanimité

Association des secrétaires de mairie : 50€ - unanimité

A titre exceptionnel, la commune versera :

- une subvention de 500€ au Foyer Rural de Vercia pour les 100 ans de l'association - unanimité et 2 NPPV

- une subvention de 500€ dans la cadre d'un projet PIC mené par des étudiants du lycée agricole de MONTMOROT -- unanimité

Fait et délibéré
A VAL-SONNETTE, le 08/04/202
POUR EXTRAIT CONFORME,
La Maire, MONNET Brigitte